

COMMUNIQUE DE PRESSE – 14 Février 2024

Le MEDEF Nouvelle-Calédonie prend acte de la décision de KNS de mettre en sommeil « à chaud » l'usine du Nord à la suite de l'annonce du retrait de Glencore du capital du métallurgiste, et l'ouverture d'une période de transition de 6 mois dans l'attente de l'identification d'un repreneur.

Cette décision aura des conséquences immédiates sur l'activité des nombreux sous-traitants dépendant de l'usine du Nord. Nous leur adressons, ainsi qu'à l'ensemble des équipes de KNS un message de solidarité et de soutien.

Si l'engagement de préserver les emplois locaux sur une durée de 6 mois est à saluer, la nécessité impérieuse de trouver un repreneur dans un délai très court sur un marché du nickel sinistré impose la plus grande responsabilité à toutes les parties prenantes.

Compte tenu de la nécessité d'améliorer la compétitivité de la filière nickel, nous appelons à la poursuite des discussions concernant le pacte nickel et formons des vœux pour qu'un consensus rapide puisse se dégager à ce sujet.

Nous n'avons plus le temps de tergiverser sur l'avenir de cette filière alors que des pistes claires d'amélioration sont d'ores et déjà connues, et que les premiers emplois sont déjà supprimés.

Le MEDEF sera pleinement investi dans l'identification de solutions constructives permettant d'atténuer les effets de cette décision, notamment via sa participation au comité technique du Gouvernement.
